
Capitale européenne de la culture 2028 : l'aventure continue pour Rouen !

Temps de lecture

5 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

Rouen Seine Normande 2028 est retenue parmi les lauréats de la première phase de sélection pour la candidature au titre de Capitale européenne de la culture.

Le projet Rouen Seine Normande 2028, Capitale européenne de la culture a retenu l'attention du jury européen. La vallée de Seine normande entre ainsi dans la seconde séquence de la candidature au titre de Capitale européenne de la culture. Le travail entrepris depuis 2019 et la création de l'association qui porte la candidature de la ville de Rouen au titre de Capitale européenne de la culture 2028 a porté ses fruits. Après une phase de diagnostic qui a permis d'établir le territoire de candidature à l'échelle de la vallée de Seine normande, l'ensemble des collectivités s'est impliquée

dans un projet structurant soumis au jury européen le 2 janvier 2023.

« C'est une première victoire ! Nous avons construit un projet solide, dont la justesse a été reconnue par le jury, explique Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie. C'est un projet convaincant, qui prend la mesure des défis climatiques et sociaux, et place la culture au cœur des réponses à apporter. Maintenant, j'appelle tous les acteurs, artistes, citoyens, entreprises, associations, élus, collectivités, à rejoindre notre dynamique pour aller chercher la victoire ! »

Pour Rebecca Armstrong, Déléguée générale de Rouen Seine Normande 2028 : *« Nous sommes très heureux de ce résultat, preuve de l'implication et de l'engagement d'une équipe et de tout un territoire au service d'un projet fédérateur. Notre responsabilité est maintenant de poursuivre le travail pour finir de convaincre le jury de l'intérêt qu'il y a pour l'Europe à désigner la vallée de Seine normande Capitale européenne de la culture en 2028. Ce que nous ferons ici aura lieu dans l'échange avec les autres vallées européennes, dans un véritable dialogue des fleuves. »*

Jeudi 2 mars 2023, une délégation a défendu le projet devant un jury au Ministère de la culture, jury composé de 12 professionnels européens de la culture, dont deux français. Cette délégation était composée de :

- Rebecca Armstrong, Déléguée générale de la candidature
- Joséphine Billey, paysagiste à l'Agence d'urbanisme Le Havre-Estuaire de la Seine
- Christophe Bouillon, Maire de Barentin et Président de l'association des petites villes de France
- Danaë Castro-Perez, Chargée des initiatives jeunesse et de l'international à la Maison des jeunes et de la culture de la Région d'Elbeuf
- Delphine Crocq, Directrice générale de Rouen Normandie Tourisme et Congrès
- Marie Dupuis-Courtes, Présidente de l'association Rouen Seine Normande 2028
- Jean-Gabriel Guyant, Responsable des relations internationales de l'association
- Philippe Kauffmann, Conseiller artistique pour Rouen Seine Normande 2028
- Thomas Malgras, Secrétaire général et relations aux collectivités pour Rouen Seine Normande 2028
- Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie

Présentation complétée par les messages vidéo de :

- Benoit Laignel, Membre du Giec international et Vice-Président de l'Université Rouen Normandie
- Catherine Morin-Desailly, Vice-Présidente de la Région Normandie et Sénatrice
- Édouard Philippe, Maire du Havre et ancien premier ministre

Au lendemain de cet oral qui a eu lieu au Ministère de la Culture, le jury a désigné Rouen parmi les villes qui entraient dans la seconde phase de la candidature qui aboutira, fin 2023, à la désignation de la ville Capitale européenne de la culture 2028. La séquence qui s'ouvre consiste à préparer un dossier étoffé au jury, en affinant et enrichissant le projet. Suite à cette remise de dossier, après l'été 2023, une délégation des jurés viendra à Rouen jauger sur place de la solidité de la candidature. Puis, après un nouvel oral, le jury fera son choix définitif.

SAVE THE DATE : Le 6 mars 2023 à 12h, Nicolas Mayer-Rossignol et Rebecca Armstrong vous présenteront le contenu du dossier de candidature et détailleront les prochaines étapes de la candidature lors d'un point presse au Kaléidoscope, 29 Rue Victor Hugo à Petit-Quevilly.

LA CANDIDATURE ROUEN SEINE NORMANDE 2028

Le territoire de la candidature de Rouen Seine Normande 2028 part de la ville de Rouen et de sa Métropole et s'étend le long de la vallée de Seine normande, de Giverny au Havre, jusqu'à Honfleur. Les collectivités du territoire ont exprimé leur volonté profonde de travailler ensemble, avec

les habitants, les artistes, les entreprises, les associations et tous les acteurs culturels pour métamorphoser le territoire grâce au levier que constitue le label Capitale européenne de la culture.
Rappel du calendrier de la candidature en France :
Fin 2023 : Désignation la ville retenue
2024-2028 : Phase de mobilisation et de production du projet
2028 : Rouen Seine Normande devient Capitale Européenne de la Culture

DEVENIR CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE EN 2028

Chaque année, la Commission européenne met à l'honneur deux ou trois villes européennes en attribuant le titre Capitale européenne de la culture. Les villes sélectionnées peuvent ainsi, le temps d'une année, promouvoir leur patrimoine et leur dynamisme culturel au travers de nombreux événements. Devenir Capitale européenne de la culture est un projet collectif et citoyen dont l'ambition est de transformer durablement le territoire et son image par le biais de la culture. Le label est principalement accordé à des villes dites « résilientes », sachant s'appuyer sur leurs faiblesses et leurs crises pour se fixer des objectifs ambitieux de transformation du territoire sur le long terme en utilisant la culture comme un levier.

Depuis les origines du programme en 1985, plus de 60 villes ont déjà reçu ce label, dont quatre villes françaises : Paris (1989), Avignon (2000), Lille (2004) et Marseille (2013). En 2028 une nouvelle ville française sera sélectionnée, aux côtés d'une ville tchèque (Broumov ou Ceské-Budejovice) et d'une ville d'un pays non-membre (Budva au Monténégro ou Skopje en Macédoine du Nord).

[Plus d'infos](#), sur le site de l'association Rouen Seine Normande 2028